

Procédure d'admission

* Une préinscription est nécessaire sur notre portail alternance Net-Ypareo :

Lien NETYPAREO : <https://ecole-coiffure-lyon.ymag.cloud/index.php/preinscription/>
Ou **QR Code** :

* Un rendez vous avec la direction est obligatoire pour valider votre inscription*

(*l'inscription définitive est conditionnée à la signature d'un contrat de professionnalisation en d'alternance)



NOS +++

* Notre CFA prend en charge la rédaction, la transmission à l'OPCO et vous accompagne pour la signature de vos contrats.

* Notre expérience et notre savoir-faire pour une préparation optimale à l'examen.

* Une étroite collaboration avec l'employeur, en vue de l'obtention du CQP.

Association Loi 1901 depuis 1958

**Fiez-vous à notre expérience,
à nos résultats
à notre professionnalisme !**

2 quai Jean Moulin- 69001 - LYON
Metro Hôtel de Ville



En cas de situation de handicap ou de difficultés.
Mail Référent : pduperray@ecole-coiffure.org

visitez notre site

www.ecole-coiffure-lyon.com



Ecole Privée 1er
C de Coiffure Lyon

Session 2024 - 2025

C.Q.P.

Responsable de salon de coiffure

Devenez Responsable de salon de coiffure !
Apprenez les bases du management appliqué aux salons de coiffure, telles que recrutement, gestion du personnel, tâches de logistique ou de comptabilité, stratégies marketing, suivi clientèle...

Donnez vous les moyens
de réaliser votre projet !

100% de réussite à l'examen

2 quai Jean Moulin
69001 - LYON

Tél : 04 78 28 55 61

**PLACES
LIMITÉES
À 12
CANDIDATS**

Le CERTIFICAT de QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

La formation est ouverte aux titulaires :

- du BP
- du CAP coiffure + 3 ans d'expérience professionnelle minimum
- d'un BAC Pro ou d'un diplôme de niveau IV, IV plus ou III, obtenu dans un autre domaine

La formation se fait en alternance, en contrat de professionnalisation, sur 10 mois.

Possibilité d'une période de professionnalisation (nous consulter)

Nombre d'heures de formation :

240 heures réparties sur 10 mois soit 1 jour par semaine, le lundi de fin septembre 2024 à début Juillet 2025

La rémunération est établie selon l'âge du salarié, soit :

Sur la base du smic au 01/01/2024 (11,65€/h)	16 - 20 ans	21 - 25 ans	26 ans et +
Contrat 35H	1148.50€ (65% SMIC)	1413.54€ (80% SMIC)	1766.92€ (100% SMIC)
Contrat 39H	1279.75€ (65% SMIC)	1575.08€ (80% SMIC)	1968.85€ (100% SMIC)

Les aides pour l'employeur d'un contrat de professionnalisation :

- Abattement de la loi Fillon de 28,10% sur les charges patronales
- Baisse du taux de cotisation patronale avec "Zéro cotisation URSSAF"

Tarifs Alternance : le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO EP (sous réserve de cotisations à jour).

Tarifs financement privé : Financement personnel possible.
La formation est divisible en modules au taux horaire de 15€ net/heure.

LE CONTENU DE LA FORMATION

AVEC UNE ÉQUIPE DE 3 FORMATEURS

Module 1 : Hygiène, Sécurité et Environnement

(9h) Connaitre la réglementation en termes d'hygiène, de sécurité et d'environnement pour veiller à sa bonne application au sein du salon de coiffure

Module 2 : Développement des ventes et des prestations d'un salon de coiffure

(55h) Définir une stratégie commerciale pour optimiser les ventes et la relation clientèle
Élaborer, animer et évaluer un plan d'actions commerciales

Module 3 : Management d'une équipe

(80h) Organiser et piloter l'activité de l'équipe du salon de coiffure afin de satisfaire efficacement la clientèle
Animer une équipe au quotidien
Recruter des collaborateurs au sein d'un salon de
Accompagner le développement des compétences d'une équipe

Module 4 : Gestion logistique

(38h) Organiser la maintenance des équipements
Gérer les stocks de produits techniques et de revente

Module 5 : Participation à la gestion financière

(52h) Gérer les opérations de caisse et de facturation
Suivre le résultat des ventes

Module 6 : Évaluation certificative

(6h)